



Demande d'autorisation d'acquisition et de modifications pour : appareils à distiller / installation de désalcoolisation

Renseignements sur l'entreprise:

Numéro de client

Nom

Adresse

NPA / lieu

N° de téléphone

Courriel

N° de l'appareil/installation
(selon concession)

Demande:

Acquisition d'un appareil à distiller/installation de
désalcoolisation existant(e)
Identité et adresse du vendeur

Numéro:

Construction d'un appareil à distiller/d'une installation de désalcoolisation

Remplacement du/de la propre appareil/installation

Numéro:

Nom et adresse du constructeur (joindre le plan de l'appareil/installation à la demande)

Changement d'emplacement, incl. les réparations (l'autorisation est valable aussi pour le rapatriement après la réparation)

de

à

Transformation en un appareil de décoration

(interdiction de continuer à utiliser l'appareil/l'installation pour fabriquer de l'alcool)

Destruction de l'appareil/installation (la confirmation d'une entreprise de traitement des déchets doit être présentée)

Exportation de l'appareil/installation (obligation d'avoir une autorisation d'exportation)

Demande du droit de distiller pour les 25 prochaines années (seulement pour les agriculteurs au bénéfice d'une concession valable)

Remarques:

Lieu, date

signature

Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, Domaine Alcool
Route de la Mandchourie 25, 2800 Delémont

alkohol@bazg.admin.ch

www.bazg.admin.ch